

Actuellement, le Fort Frances, sur la rivière la Pluie, est le grand rendez-vous des sauvages en été, et c'est une localité qui, en raison de ses avantages naturels, devra devenir un centre de population. Je proposerais donc que l'on y établit un hôpital s'occupant avec un personnel comme il en est ordinairement attaché à ce poste; je recommanderais au si respectueusement l'opportunité de faire stationner au Fort Frances, pendant un espace de temps limité, tous les six, une troupe militaire composée d'au moins deux compagnies. Cette mesure, j'en suis certain, n'occasionnerait pas une grande dépense aux établissements militaires qui sont actuellement à Manitoba, attendu que la troupe en question pourrait être fournie, je crois, sans inconvénient, par Fort Garry.

(A continuer.)

**ON DEMANDE**

Un TANNEUR déjà établi et qui désire agrandir le cercle de ses opérations, demande un ASSOCIÉ avec un capital de \$2,000 à 5,000.

S'adresser personnellement ou par lettre affranchie aux

Rédacteurs du *Négociant Canadien*

ou  
Poste restante, Boite 2117.

21 avril

29-32

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de

ARCHAMBAULT & FRERE, de la cité de Montréal, Commerçants-Epiciers.

FAILLITE.

Je, soussigné, JAMES TYRE, de la Cité et du District de Montréal, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire leurs réclamations à mon Bureau, sous un mois, et sont aussi par le présent, notifiés de se réunir à mon bureau, No. 97, Rue St. Jacques, en la Cité de Montréal, Mardi le vingt-septième jour de Mai 1873, à 2 heures P. M., pour l'examen des Faillites et pour l'arrangement des affaires de la Faillite en générale.

JAMES TYRE,

Syndic Officiel.

Montréal, 21 avril 1873.

29-31

**MILLIONS D'ACRES**

**Terres de l'Iowa et du Nébraska**

A VENDRE PAR LA

Compagnie de Chemin de Fer de la Rivière Missour et Burlington, dix ans de crédit, à une intérêt de 6 par cent.

1<sup>re</sup> Au lieu de la partie du principal ne sera due qu'au commencement de la cinquième année.

2<sup>de</sup> Les produits paieront la terre et les améliorations dans l'intervalle de ce crédit générale.

Le Sol de l'Iowa et du Nébraska est riche et peut être cultivé facilement; le climat est chaud, les saisons sont belles, les moissons abondantes, les marchés très-bons, les taxes peu élevées et l'éducation est libre pour tous.

3<sup>es</sup> Avantages extraordinaires donnés sur le fret et le passage aux acheteurs et à leurs familles.

Les Circulars donnant des détails complets sont envoyés gratis; elles contiennent tout ce qui est nécessaire de savoir.

Venez dans l'Ouest, et vous prospérerez. Les amis vous suivront.

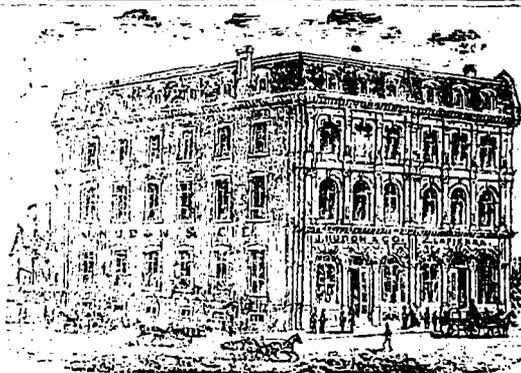
Une Carte de cette partie du pays, démontrant l'emplacement exact des terres de l'Iowa se vend 50 centes; la carte des terres du Nébraska se vend à un même prix. Pour circulars et cartes, s'adresser à

GEO. S. HARRIS,

Commissaires des terres, Burlington, Iowa.

10 avril

ds



**J. HUDON & Cie**

IMPORTATEURS

**D'ÉPICERIES, VINS, LIQUEURS ET PROVISIONS**

EN GROS

No. 304, Rue St. Paul et 247, Rue des Commissaires

**MONTREAL**

J. HUDON,

CHAS. HEBERT,

A. S. HAMELIN

**Acte concernant la Faillite, 1869**

Dans l'affaire de

ISIDORE GAUTHIER.

FAILLITE.

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection, jusqu'au septième jour de mai 1873, après lequel jour, le dividende sera payé.

L. JOS. LAJOIE,

Syndic Officiel.

Montréal, 17 avril 1873. 29-31

**Acte concernant la Faillite 1869.**

Dans l'affaire de

ADAM ARCHIBALD.

FAILLITE.

Une seconde feuille de dividende a été préparée, sujette à opposition jusqu'au troisième jour de mai 1873, après lequel jour le dividende sera payé.

JAMES TYRE,

Syndic Officiel.

Montréal, 17 avril 1873. 29-31

**DEMENAGEMENT**

J. HUDON & CIE. ont transporté leur magasin au No. 304 Rue St. Paul et No. 247 Rue des Commissaires où ils tiendront comme par le passé un assortiment complet et bien choisi d'épicerie, vins, liqueurs et provisions.

Ils profitent de cette occasion pour solliciter de leurs pratiques la continuation du patronage qui leur a toujours été si libéralement accordé. 29-32

Grand Magasin du Chemin de Fer du Nord

**L. A. LESLIEUR**

Entrepot d'Épicerie, Liqueurs  
ETC., ETC., ETC.

Marché Bonsecours

(ANCIEN MAGASIN DE L. J. SEVER)

Édés portés à domicile.

21 avril

29-31

**On demande**

Un ASSOCIÉ actif avec quelque capital pour la fabrication de REMÈDES patentés qui ont déjà un grand débit.

S'adresser personnellement ou par lettre affranchie aux Rédacteurs du *Négociant Canadien*.

17 avril

**N. VALOIS & CIE.**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE  
CHAUSSURES EN GROS

26 et 28 Place Jacques Cartier,

MONTREAL.

NARCISSE VALOIS.

JUDE VALOIS.

**P. L. TOUSSIGNANT,**

SYNDIC OFFICIEL, ARTHABASKA VILLE,

Solicite respectueusement de MM. les marchands, les affaires qu'ils peuvent avoir dans le district d'Arthabaska sous l'Acte de Faillite de 1869.

**LA 'CITOYENNE'**

ASSURANCE DU CANADA

Incorpore par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de

S. G. Mgr. BOURGET, Evêque de Montréal

Bureau Central, 175, Rue St. Jacques,

MONTREAL

Sir HUGH ALLAN, President

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

**EDWARD STARK,**

Gérant département de la vie.

11 juiv.

fm